

COMMENT VOUS APPELEZ-VOUS ?

ALLIX, orig. latine. Verbe Allicere. Attribuer. Alex (Plaute). Engageant. Rapprocher Alisia, ville gauloise: Alisianos, dieu gaulois. ARTUS, origine celtique. Forme française d'Arthur ou Arthur. Nom fréquent dans les actes du Cartul. de Redon au X^e s. Radical Arth, ours, animal totem chez les Celtes pré-chrétiens. ARIVER, orig. bretonne. De Ab, Fils et Iven, Even, nom d'homme. BOISMOREAU, orig. franc. Du bas-latin Boscus-Morui (Maurus, brouzé comme un Mure). Voir à Morin. BLANC (Le), orig. germanique Bleich, pâle, blanc. BAY (Le), orig. bretonne Anciennement écrit Beff, aujourd'hui Beo et Be. Signifie Le Vif. Le Vay a un autre sens que nous verrons à May. BOUDEHENT, origine bret. Sobriquet. Boud, e-hent, Pousse-sa-route, doublets Gaultier, Gauthier, et les diminutifs Gauterol, Gauthrin. En sont également dérivés, en Normandie Vautier, et en Wallonie Waltrin et Watrin. GUYOMARCH, orig. vieux-breton. Anciennement écrit Wihomarc'h, à décomposer en Wih, digne et Conn-Marc'h, Roi-Cheval. Doublets: Guivarc'h, Guiomar, Guyomard et Guyonvarc'h. GAC (Le), orig. bretonne. Le Bégué. GAINÉ, orig. vieux-français. Féminin de Gain, vieux-français Gaigne. HEARD, orig. vieux-français. Le fabricant de Haies, c'est-à-dire de bois de charrettes et charreuses. Ce mot est perdu, on dit cependant encore Haïor pour la ridelle d'une voiture. H, orig. franque Du germanique Heil-Bronn, Sainte-Fontaine Herbron est normand; mais il y a des Hebron et Hebronner en Alsace-Lorraine. HARDOIN, origine franque. Radical Hard, rude, fort. A donné aussi le suivant: HARDY (Le) au sens de brave, audacieux. JULOT, orig. patoise, diminutif de Jules Doublets: Julio, Julou, Julot. JOL, orig. vieux-breton. Au IX^e siècle, Jolan. Dérivé de Iacu, Jolane, qui est le radical de Iebauank Doublets: Jouanno et Jouannin. JAQUEX, même origine et sens que le précédent. Dans le Léon, Jaouan. KERYEL, orig. bretonne, Ker, ville et Yel, brune. LEC (Le), orig. bretonne Lég, petit ver de grèves, d'où le verbe Légeta, chercher des vers. LIONNAIS (Le), nom de pays appliqué à un aborigène; qui est de Lyon. Le gaulois Lugdun a donné Lyon, le Fort de Lug. LEBODC, orig. vieux-français, par le germanique Buck, gibbeux, bossu. Primitivement, le Bouc était un animal réprouvé, d'où Bouc émissaire, ou Bouc renvoyé. Sobriquet. LAVARDE, orig. vieux français. Forme mutée de Labarde. Une barde était une armure de plaques de fer dont on couvrait le cheval. LIBERGE, orig. vieux français. Corruption de l'Heberge, aujourd'hui l'Auberge. On dit encore Héberger, donner à boire et à manger. MACÉ, orig. vieux français. Dérivé de Mas, maison, l'habitant du mas. Doublet: Massé. MASSON (Le), même origine, radical Mas. Celui qui bâtit des mas. Doublet Maçon. MEHEUR, orig. galloise. C'est une forme de Mahaou, en Haute-Breivie, l'agne pour Mathieu. MENANT, orig. franc, par le latin Minare mener paître les troupeaux. MARZIN, orig. bretonne. Forme celtisée de Martin. En gallois, Myrddin, barde du roi Arthur, transposé Merlin en vieux français. MARÉCHAL, orig. germanique. De Mare, jument, et Schalk, valet, c.-à-d. palefrenier, préposé aux écuries. D'où maréchal ferrant, maréchal des logis, maréchal de France (titre honorifique). Doublets: Marchal, Marescal, Maresal. MABON, orig. vieux breton c. Morbihan. Dérivé de Mab, fils. Ce nom existe au Pays de Galles; c'est même celui d'un député. NAUDIN, orig. patoise. Diminutif familial de Renaudin, comme Colin l'est de Nicolin. OGOR, orig. bret. du Léon. De Og, rouissage (du lin), d'où Ogor, le Rouisseur, et, dans la Cornouaille, Oguer. POIRIER, orig. française. Nom d'arbre appliqué à quelqu'un, le tout pour la partie. On trouve aussi des Pommier, des Prunier, etc. PIRIQU, orig. bretonne, pour Périou, le Petit Pierre. PIBOUIN, orig. italienne. De Pibba, pipe; Pibbuino, joueur de pipeau. PELOUAI, orig. patoise. La Pelouais, le Village à Pelau. QUÉINNEC, orig. bret. De Kein, dos; Le Vouté. RATTIER, orig. franque. Du germanique Ratt, rat; d'où Rattier, chasseur de rats. ROUSSEAU, orig. française; diminutif de Roux, couvert de roussures. SAZERAT, orig. patoise. Sobriquet dérivé de Chasserat. SUBLOT, orig. vieux français. Anciennement Blot, motte de terre; d'où Su-blot, qui demeure sur le blot. THÉRON, orig. bret. De Taër, impétueux. Doublet: Théron. TROUFLET, orig. patoise. Sobriquet équivalent à Tiraflanc. (A suivre.) TALDIR.

des vergues; d'où Ferlicot, sobriquet de marine. FERCOQ, orig. vieux-français, pour Fier-Coq. GOFF (Le), orig. bretonne. Le Forgeon A donne les diminutifs Le Goic et Le Goffic. GARNON, orig. franque, diminutif du nom Gatin, all. Waren, d'où verbe Garnir. GENOTAL, orig. obscure. Comparer le vieux-français Genette, cheval d'Espagne. Il y a des Généstal. GARRERES (Le), orig. bretonne. Ar Garrerez, est le féminin de Carer. Charron, la Femme du Charron. Par ex Jean Ar Garrerez, Jean (fils de) le Charron, transposé par un scribe, est devenu Jean Le Garrérés. GUENÉ, orig. bretonne. Le nom Guené, de la région de Ploërmel, est la forme patoise d'un ancien Guéneuc, bas-breton Guenneuc, Blanc. GAPIHAN, orig. bretonne. Demeuré en pays Gallo après la submersion du breton: Gab-Bihan, le petit Gabriel. GAUTIER, origine franque. Anglais et Allemand Walter, de Wald, forêt, le Forestier. A donné les doublets Gaultier, Gauthier, et les diminutifs Gauterol, Gauthrin. En sont également dérivés, en Normandie Vautier, et en Wallonie Waltrin et Watrin. GUYOMARCH, orig. vieux-breton. Anciennement écrit Wihomarc'h, à décomposer en Wih, digne et Conn-Marc'h, Roi-Cheval. Doublets: Guivarc'h, Guiomar, Guyomard et Guyonvarc'h. GAC (Le), orig. bretonne. Le Bégué. GAINÉ, orig. vieux-français. Féminin de Gain, vieux-français Gaigne. HEARD, orig. vieux-français. Le fabricant de Haies, c'est-à-dire de bois de charrettes et charreuses. Ce mot est perdu, on dit cependant encore Haïor pour la ridelle d'une voiture. H, orig. franque Du germanique Heil-Bronn, Sainte-Fontaine Herbron est normand; mais il y a des Hebron et Hebronner en Alsace-Lorraine. HARDOIN, origine franque. Radical Hard, rude, fort. A donné aussi le suivant: HARDY (Le) au sens de brave, audacieux. JULOT, orig. patoise, diminutif de Jules Doublets: Julio, Julou, Julot. JOL, orig. vieux-breton. Au IX^e siècle, Jolan. Dérivé de Iacu, Jolane, qui est le radical de Iebauank Doublets: Jouanno et Jouannin. JAQUEX, même origine et sens que le précédent. Dans le Léon, Jaouan. KERYEL, orig. bretonne, Ker, ville et Yel, brune. LEC (Le), orig. bretonne Lég, petit ver de grèves, d'où le verbe Légeta, chercher des vers. LIONNAIS (Le), nom de pays appliqué à un aborigène; qui est de Lyon. Le gaulois Lugdun a donné Lyon, le Fort de Lug. LEBODC, orig. vieux-français, par le germanique Buck, gibbeux, bossu. Primitivement, le Bouc était un animal réprouvé, d'où Bouc émissaire, ou Bouc renvoyé. Sobriquet. LAVARDE, orig. vieux français. Forme mutée de Labarde. Une barde était une armure de plaques de fer dont on couvrait le cheval. LIBERGE, orig. vieux français. Corruption de l'Heberge, aujourd'hui l'Auberge. On dit encore Héberger, donner à boire et à manger. MACÉ, orig. vieux français. Dérivé de Mas, maison, l'habitant du mas. Doublet: Massé. MASSON (Le), même origine, radical Mas. Celui qui bâtit des mas. Doublet Maçon. MEHEUR, orig. galloise. C'est une forme de Mahaou, en Haute-Breivie, l'agne pour Mathieu. MENANT, orig. franc, par le latin Minare mener paître les troupeaux. MARZIN, orig. bretonne. Forme celtisée de Martin. En gallois, Myrddin, barde du roi Arthur, transposé Merlin en vieux français. MARÉCHAL, orig. germanique. De Mare, jument, et Schalk, valet, c.-à-d. palefrenier, préposé aux écuries. D'où maréchal ferrant, maréchal des logis, maréchal de France (titre honorifique). Doublets: Marchal, Marescal, Maresal. MABON, orig. vieux breton c. Morbihan. Dérivé de Mab, fils. Ce nom existe au Pays de Galles; c'est même celui d'un député. NAUDIN, orig. patoise. Diminutif familial de Renaudin, comme Colin l'est de Nicolin. OGOR, orig. bret. du Léon. De Og, rouissage (du lin), d'où Ogor, le Rouisseur, et, dans la Cornouaille, Oguer. POIRIER, orig. française. Nom d'arbre appliqué à quelqu'un, le tout pour la partie. On trouve aussi des Pommier, des Prunier, etc. PIRIQU, orig. bretonne, pour Périou, le Petit Pierre. PIBOUIN, orig. italienne. De Pibba, pipe; Pibbuino, joueur de pipeau. PELOUAI, orig. patoise. La Pelouais, le Village à Pelau. QUÉINNEC, orig. bret. De Kein, dos; Le Vouté. RATTIER, orig. franque. Du germanique Ratt, rat; d'où Rattier, chasseur de rats. ROUSSEAU, orig. française; diminutif de Roux, couvert de roussures. SAZERAT, orig. patoise. Sobriquet dérivé de Chasserat. SUBLOT, orig. vieux français. Anciennement Blot, motte de terre; d'où Su-blot, qui demeure sur le blot. THÉRON, orig. bret. De Taër, impétueux. Doublet: Théron. TROUFLET, orig. patoise. Sobriquet équivalent à Tiraflanc. (A suivre.) TALDIR.

FOIRES ET MARCHÉS

Beaucoup de nos lecteurs, pour le succès de leurs affaires, ont besoin de connaître l'époque des foires et des marchés. Aucune publication ne pourra mieux les renseigner que ce sujet que l'Almanach de l'Ouest-Eclair pour 1930. Ce beau volume de 208 pages donne, en effet, d'une façon très complète, toutes celles de la Bretagne, de la Normandie, de la Sarthe, de la Mayenne, du Maine-et-Loire et de la Vendée. Avec cela il contient de nombreuses chroniques agricoles, de très précieux conseils pour la bonne exploitation des jardins ouvriers avec un tableau des semences. On y trouve également les calendriers des fêtes et des saisons, de la chasse et de la pêche, les heures des marées pour chaque jour de l'année, des renseignements administratifs, le récit des grands événements de l'année, le jeu de l'oracle, de nombreuses recettes domestiques et médicales, des jeux d'esprit, devinettes, charades, logoglyphes, mots pour rire, chansons, des contes et nouvelles, des portraits et de brillantes illustrations du grand artiste Louis Garin. L'Almanach de l'Ouest-Eclair pour 1930 est en vente chez les dépositaires, dans les bureaux de tabacs et à la Librairie de l'Ouest-Eclair, 38, rue du Pré-Botté, Rennes. Malgré son importance, il ne coûte que 3 fr. 50, franco par poste, 4 fr. 15. Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement.

Aux Paysans de l'Ouest contraints à émigrer et à ceux qu'intéresse l'avenir agricole de la France

L'ORGANISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE DANS LA BEAUCÉ

Nous avons il y a quelques mois fait une enquête sur l'émigration bretonne en Dordogne. Nous n'avions ni à encourager ni à enrayer l'exode. Nous constatons simplement un fait: beaucoup de cultivateurs bretons sont contraints à émigrer par suite du surpeuplement des campagnes de la région. Nous ne pouvons que donner quelques conseils à ces braves paysans décidés à tout tenter pour rester à la terre, avant d'aller grossir l'armée déjà trop grande des désabusés qui demandaient à la ville un travail sans joie et sans profit. Nous avons indiqué la seule organisation qui existait dans le Sud-Ouest, celle des syndicats du Finistère et des Côtes-du-Nord. Nous avons déploré l'absence de tout organisme indépendant dans le Lot-et-Garonne, le Gers et le Tarn-et-Garonne. On nous a depuis, parlé de fermes vacantes en Normandie, mais nous manquons de renseignements et serions reconnaissants à ceux qui voudraient nous documenter sur cette région. Enfin, nous avons reçu de la Beauce, des renseignements dont nous ferons part à nos lecteurs quelque jour.

Une initiative intéressante dans la Beauce

Chaque année, beaucoup de journalistes bretons se rendent, en effet, en Beauce à l'époque de la moisson. Il y eut l'an dernier, des déceptions, dont nous nous sommes faits l'écho. Les étrangers avaient pris la place de nos « nationaux », et ces étrangers travaillaient par-ils à des prix si bas, que nos cultivateurs durent revenir au pays sans avoir pu trouver d'embauche. Des familles bretonnes débarquent journellement à toute époque de l'année aux environs de Chartres; elles débarquent au hasard, sans être assurées du travail; la misère les attend. C'est pour parer à tous ces inconvénients, qu'un prêtre, M. l'abbé H. Léon a entrepris de créer une œuvre agricole qui a pour nom « Union bretonne d'Eure-et-Loir », 16, place de la Poissonnerie, à Chartres. Cette œuvre, est destinée à rendre d'éminents services aux paysans de l'Ouest, en quête de fermes vacantes. Il nous est agréable de signaler de telles initiatives. Nous le ferons volontiers encore pour tous ceux qu'animent le même dévouement, la même abnégation. Mais une fois de plus, nous tenons à mettre en garde les imaginations trop ardentes. Nulle part on ne fait fortune sans travail et sans efforts; le pays de cocagne n'existe pas où l'on récolte sans peines, et nous répétons encore cette parole d'un breton de Bergerac: « Ceux qui sont bien au pays n'ont qu'à y rester ».

Il faut soutenir cette initiative

Nous ajouterons un mot. A une époque où règne, il est sain de citer des exemples d'altruisme. M. l'abbé Léon se réjouira que nous ayons fait connaître son initiative, il sera moins satisfait si nous dévoilons certains secrets, si nous disons avec quelles difficultés il est aux prises. Mais nous connaissons assez nos populations de l'Ouest pour savoir que nombreux sont ceux qui usent à une fortune noblement acquise, un bien également précieux: la bonté. Nous savons aussi, qu'ils ont un grand cœur, ceux qui n'ont pour toute richesse que des bras courageux. S'il faut vaincre cependant quelques hésitations, nous dirons que M. l'abbé Léon, logé dans une pauvre mansarde, qu'il fait lui-même son ménage et sa cuisine avec des moyens de fortune.

qu'il n'a ni meuble, ni linge, ni argent, autrement dit, qu'il est dans la misère. Un immeuble bien placé, apte à contenir les multiples rouages d'une organisation complexe est vacant à Chartres. M. l'abbé H. Léon, la vu. le veut. Il faut en effet qu'il ait. Il le faut, pour que se développe



AUJOURD'HUI Théâtre Grasslin: 14 heures, Madame Butterfly; 20 h. 30, Véronique. Théâtre Apollo: à 14 h. 30 et 20 h. 30, Le Sourire de Paris. Cinéma Palace: à 13 h. 30, 16 h. 30 et 20 h. 30, Les Misérables. Cinéma Royal: à 13 h. 30, 16 h. 30 et 20 h. 30: La dernière croisière. Cinéma Katorza: à 13 h. 30, 16 h. 30 et 20 h. 30, Le Cirque de l'épouvante. Royal-Ciné: à 13 h. 30, 16 h. 30 et 20 h. 30: La Madone du Central-Parc. American-Cosmograph: à 13 h. 30, 16 h. 30 et 20 h. 30, La Danseuse de Minuit. Cinéma Jeanne-d'Arc: à 13 h. 30, 16 h. 30 et 20 h. 30, Sables. Eden-Cinéma: à 14 h. 30 et 20 h. 30, Aveugle. Cinéma National: à 13 h. 30, 16 h. 30 et 20 h. 30, Le Drame aux Camélias. Salle Gigant: à 16 h. 30, concert de la Société Mozart. Salle St-Stanislas: à 16 heures, Visions d'Orient. Salle Ober: à 14 heures, concert du Manteau d'Arlequin. Salle Saint-Maurice: à 15 h. 30, La Grande Amie. Salons Bernard: à 14 heures, bal des anciens élèves des écoles nationales professionnelles. Salle Bel-Air: à 14 heures, concert de la Fraternelle des A. C. du 41^e R. I. Salons Duchesse-Anne: à 14 heures, concert de la Madone du Central-Parc. Salle du Soleil-Levant: à 14 heures, concert-bal des anciens sapeurs du Génie. Salons Sourisse: à 14 heures, concert-bal de l'Amicale du personnel des établissements J. Paris. Salons Mauduit: à 12 heures, banquet annuel de la Musique et de la Chorale mixte, rue Champlainat de l'Ouest (1^e série) entre le Stade Nantais et le Mellinet. Hippodrome du Petit-Port: à 9 heures, course d'ouverture de la saison hivernale. Terrain de l'A. S. St-Rogatien, 41, rue de Coulmiers: à 14 heures, balle au panier, C. S. J.-B. (1) contre A. S. St-R. (1).

Notre vingt-sixième referendum

ETES-VOUS PARTISAN DE LA JOURNÉE CONTINUE, OU JOURNÉE ANGLAISE ?

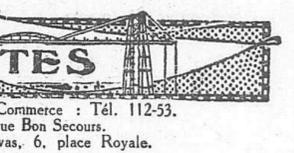
Tel est l'objet principal de notre vingt-sixième referendum. (Les questions subsidiaires restent toujours les mêmes). En empruntant un passage au remarquable article paru dans l'Ouest-Eclair du 20 novembre, sous la signature de M. Max Turmann, rappelons ce qu'est la « journée continue », encore que la plupart de nos lecteurs le sachent déjà par l'application qu'en font certains industriels de la région nantaise. La « journée continue » consiste essentiellement, écrit M. Max Turmann, en ce que les huit heures de la journée de travail se font d'affilée ou n'étant coupées que par une brève interruption d'un quart d'heure ou, tout au plus, d'une demi-heure pour permettre aux travailleurs de manger rapidement un morceau. Par conséquent, l'ouvrier et l'employé qui sont soumis au régime de la « journée continue » doivent prendre un repas substantiel, le matin, d'assez bonne heure, puis à manger sur le pouce entre midi et une heure, pour dîner enfin copieusement le soir. Cette question, pensons-nous, intéressera particulièrement le monde des travailleurs, les ménages. On en discute beaucoup à la table de famille et nous croyons savoir que sur la question mari et femme ne sont pas toujours du même avis.

ECOLE PIGIER 6, Rue Crébillon, NANTES. PROCURE SITUATIONS D'AVENIR EMPLOIS offerts aux élèves: 342 emplois en 1928. 343 emplois du 1^{er} Janvier au 31 Octobre 1929.

AU PALAIS

Vendredi, à 13 heures, il a été procédé dans la salle d'audiences de la première chambre, à l'installation de M. Martin, nommé juge à Nantes, en remplacement de M. Dubost, nommé président du Tribunal de Guingamp. Cette audience solennelle était présidée par M. Villemain, président du Tribunal civil, assisté de MM. Le Dantec et Grimaud, vice-présidents. M. Martin était antérieurement juge à Brest. Il a pris immédiatement possession de son siège à la troisième chambre.

L'Union bretonne d'Eure-et-Loir, pour que nos paysans de l'Ouest restent à la terre, pour que certaines de nos campagnes désertées en hommes ne soient pas obligées d'aller chercher à l'étranger la main-d'œuvre qu'elle peut trouver dans des régions plus privilégiées. V. Buisson.



Nous avons inséré, hier, le texte d'une pétition dont le Directeur de la Compagnie des Tramways a eu l'idée, et c'est là un fait que chacun peut vérifier. Nous ne nous sommes pas contentés d'en informer nos lecteurs. Nous l'avons accompagné de petits commentaires et d'un exposé des derniers événements. Nous avons dit, notamment, que les travaux poussés avec beaucoup d'activité, à la suite du dernier Conseil municipal, pour achever le nouveau tracé, avaient été suspendus sur l'ordre du maire. M. le Directeur de la Compagnie proteste contre cette dernière assertion. « C'est simplement par défiance pour le maire, nous a-t-il téléphoné que les travaux ont été suspendus, mais il ne pouvait être question d'un « ordre » à proprement parler. « L'ordre, dans la circonstance, ne pouvait venir que de la Préfecture et l'autorisation en vertu de laquelle les travaux ont été décidés ne pouvait avoir que la même source. C'est un pur « avis » qui a été demandé au maire. Il a d'ailleurs été favorable, je le rappelle ». Nous ne croyons pas avoir trahi la pensée de M. le Directeur des Tramways en résumant comme nous venons de le faire sa communication téléphonique. Il va de soi que l'Ouest-Eclair est prêt à accueillir tout autre texte rédigé par la Direction des Tramways. Ceci dit, on nous permettra bien de faire remarquer que l'Ouest-Eclair a déjà eu l'occasion d'exprimer son inquiétude en ce qui concerne la portée de l'avis du maire dont se réclame la Compagnie des Tramways, tout en contestant sa valeur d'autorisation. En d'autres termes, il est à craindre qu'encre une fois les Ponts et Chaussées n'imposent leur volonté. Evidemment, on peut déplorer que le maire de Nantes ait couvert de son autorité morale ce nouveau vandalisme, mais le maire a pu se dire: « A qui bon lutter contre cette administration des P. C. ? N'a-t-elle pas, à Nantes, prouvé cent fois qu'elle est plus forte que l'Etat, plus forte que toutes les autres administrations réunies et qu'elle n'a aucun souci de l'opinion? Approuvons ce que nous ne pouvons pas empêcher. Comme ça nous n'aurons pas un dessous ». Cette attitude n'est peut-être pas d'un grand maire, mais c'est celle, en tous cas d'un maire d'expérience et n'aimant pas les luttes inutiles.

A LA SALLE DU CHAPEAU ROUGE

Conférences littéraires données avec le concours de la Société « Les Conférences de l'Ouest ». On nous prie d'insérer: Nous sommes heureux de pouvoir annoncer au public nantais la venue prochaine de Bernard Frank, le captivant conférencier si apprécié déjà l'hiver dernier. C'est le mardi 3 décembre que nous aurons le très grand plaisir de l'entendre nous parler de « Nos Sous-Marins » avec sa compétence bien connue pour tout ce qui a trait aux choses maritimes et en même temps avec l'intérêt qu'il sait donner aux questions même d'ordre technique les mettant à la portée de tous. Cette conférence est la première d'une série de quatre qui figurent Bellessort, Madelon Marcel Boulenger qui traitent successivement: Le 10 décembre: Bellessort: « La Poésie dans la Chanson Populaire Française »; le 11 février: Madelin: « Autour des Journées de Juillet »; le 11 mars: Marcel Boulenger: « La Manie moderne des Voyages ». Inutile d'insister sur l'attrait que peuvent présenter pour un public d'élite des sujets développés par de tels conférenciers. Au charme de la parole, à la finesse de la diction, ne joignent-ils pas, en effet, l'éloquence, un esprit délicat, l'élevation des sentiments, la profondeur des idées. Entrée: 7 francs. Abonnement aux quatre conférences: 25 francs avec place numérotée. L'abonnement donnera droit à une réduction de 50 % sur les conférences par séries. On peut dès maintenant retenir ses places en s'adressant à la conciergerie du Chapeau-Rouge tous les jours, sauf le dimanche, de 14 heures à 17 heures.

LA CAMPAGNE POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

LE PREMIER GROUPE QUI AIT RÉPONDU A L'APPEL DES ORGANISATEURS C'EST LA BOURSE DU TRAVAIL. Voici, en effet, comment par la voix de M. Peneau, s'exprime l'Union Départementale des Syndicats Confédérés de la Loire-Inférieure: A Tous les Travailleurs. Comme les années précédentes, l'Union Départementale a reçu un appel pour la troisième campagne nationale du timbre anti-tuberculeux, organisée par le Comité National de Défense contre la tuberculose. Comme les années précédentes, l'Union Départementale ne peut qu'apporter ses encouragements et son concours à cette œuvre exclusivement humaine et dont le caractère, comme l'attitude de ses organisateurs, maintiennent cette œuvre au-dessus des autres préoccupations pour lesquelles la liberté de conscience de chacun reste intacte. Elle demande à tous les travailleurs de réclamer dans les bureaux de poste, de tabacs et dans les écoles le timbre Lumière au prix de 0 fr. 10 centimes. En agissant ainsi, ils participeront au vaste effort qui s'impose pour combattre le redoutable fléau qui ravage tant d'existences et répand tant de deuils et de tristesse. Le Secrétaire: PENEAU. Rappelons que l'on trouve des timbres un peu partout et notamment: à l'Office Central, 17, rue Armand-Loup; à la Mairie de Nantes (Récette

LES CONCOURS-REFERENDUMS DE « L'OUEST-ECLAIR » Feuille de réponse n° 26

Referendum: OUI ou NON, êtes-vous partisan de la journée continue, ou journée anglaise? Réponse: Question subsidiaire: Combien de personnes répondront OUI? Réponse: Combien de personnes répondront NON? Réponse: Cette feuille de réponse a été remplie par M. (Nom et prénoms) demeurant à: rue: Profession: Placer cette réponse sous enveloppe en y joignant sept en-têtes de l'Ouest-Eclair de la quinzaine précédente, et aller la déposer avant le samedi 14 décembre, à 18 heures, dans l'urne du concours, dépôt central de l'Ouest-Eclair, 12, rue Bon-Secours, NANTES, 100.000 francs de prix! Municipale; à la Chambre de Commerce; au Syndicat d'Initiative, place du Commerce; au Guichet des Caisse Publiques, dans les bureaux de poste, dans les bureaux de tabac, chez de nombreux commerçants.

TRIBUNE de la Fédération de la Loire-Inférieure du Parti Démocrate Populaire

D. MÔS ne se contente pas de confier aux colonnes du journal hospitalier ses impressions, ses informations, ses suggestions. Il observe, avec une attention constante, les « mouvements divers » que crée, dans l'arène publique l'activité croissante du P. D. F., tout particulièrement de la Fédération de la Loire-Inférieure; il recueille les réflexions qui s'y rapportent et trouve là, en ce moment, la plus expressive justification de la liberté de conscience de chacun reste intacte. Elle demande à tous les travailleurs de réclamer dans les bureaux de poste, de tabacs et dans les écoles le timbre Lumière au prix de 0 fr. 10 centimes. En agissant ainsi, ils participeront au vaste effort qui s'impose pour combattre le redoutable fléau qui ravage tant d'existences et répand tant de deuils et de tristesse. Le Secrétaire: PENEAU. Rappelons que l'on trouve des timbres un peu partout et notamment: à l'Office Central, 17, rue Armand-Loup; à la Mairie de Nantes (Récette

HEURES DES MAREES

Table with 3 columns: Location, MATIN, SOIR. Rows include Cherbourg, Granville, Saint-Malo, etc.

LES CARROSSERIES P. MORIN.

LEURS CONDUITES INTERIEURES COMMERCIALES